NOTE: Certains documents sur cette page Web proviennent de sources externes et sont publiés dans la langue et le format reçus, c'est-à-dire ceux du dossier.

Veuillez envoyer par courriel, vos questions et commentaires à : tribunal@ct-tc.gc.ca

CT-2008-008 (Steven Olah)

Instance 1 Steven Olah c. Service Correctionnel du Canada et Home Hardware de Gravenhurst

Article(s): 103.1 - Permission de présenter une demande en vertu des articles 75, 76 ou

Déposée le: 2008-09-18

État de la demande: Décision rendue

Demandeur(s): Steven Olah

Défenderesse(s): Service Correctionnel du Canada et Home Hardware de Gravenhurst

Membre(s) de la formation: Simpson J.

Documentation

Acte(s) de procédure		
#	Titre	Date
1	Avis de demande en vertu de l'article 103.1 de la Loi sur la concurrence	2008-09-18
2	Avis de demande en vertu de l'article 77 de la Loi sur la concurrence	2008-09-18
3	Affidavit de Steven Olah	2008-09-18
11	Avis aux termes du paragraphe 103.1(5) de la Loi sur la concurrence	2008-10-07
19	Affidavit de Corinne Hagerman à l'appui des représentations écrites de l'intimé	2008-10-22
20	Affidavit de William Gladu à l'appui des représentations écrites de l'intimé	2008-10-22

Autre(s)			
#	Titre	Date	
4	Soumissions écrites de la demanderesse	2008-09-18	
10	Lettre du Commissaire en vertu de l'article 103.1	2008-10-07	
16	Représentations écrites de l'intimée Sa majesté la reine	2008-10-22	

Décision(s)			
#	Titre	Date	
24	Motifs et ordonnance rejetant une demande de permission en vertu des articles 103.1 et 77 de la Loi sur la concurrence (traduction professionnelle française, non révisée)	2008-11-05	